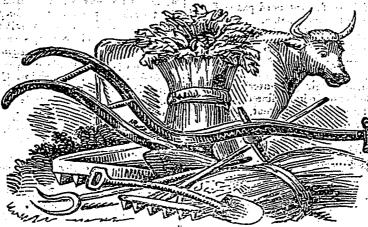
vateur et du Colon. tous les Jeudis paraissant

# Editeur-Propriétaire FIRMIN H. PROULX

A qui toutes lettres concernant l'administration de la ... Gazette et les demandes pour abonnement devront être adressées franco.

L'abonnement est de \$1 par an, payable d'avance. On ne s'abonne pas pour moins d'une année.

L'avis de discontinuation doit être donné par écrit à ce Bureau un mois d'avance. Les arrerages devront avoir cté payes, sans quoi Pabonnement sera censé continuer, malgré le refus de la Gazette.



Rédaction.

Toutes lettres, correspondances, concernant la Ré daction, devront étre directement adressées

FIRMIN II PROULX.

lere insertion, 10 cts. la ligne; 2me insertion, etc. 3 cts. par ligne. Pour les annonces à long

sterme, conditions libe-

Que ceux qui dedirent s'adresser aux cultivateurs annoncent dans notre Gazette agricole.

Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première. Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.

### SOMMAIRE:

Causerie agricole: Transport, épandage et enfouissement des . fumiers.—Application des fumiers.

Revue de la Semaine: Ce qu'apporte l'année 1875,-Enseignements de Pie IX sur les mauvais journaux, les mauvais livres et sur les théâtres.—Ce qui distingue les républicains des démocrates aux Etats-Unis.—Fautes des républicains.— Succès des démocrates - Sir John A. MacDonald réélu à Kingston.-Le ministère fédéral doit so hâter de proclamer l'amnistie, s'il est vrai qu'elle a été accordée aux Métis.

Sujets divers : Choix des semences.

Pelite chronique : Election des officiers et directeurs pour les Sociétés d'agriculture No. 1 du comté de Nicolet, No. 2 du comté de Charlevoix, et celle du comté de St. Maurico.

Recettes: Traitement au sujet de la picole.-Manière d'opérer la vaccination.

## CAUSERIE A GRICOLE

TRANSPORT, ÉPANDAGE ET ENFOUISSEMENT DES FUMIERS. (Suite)

Dans le Holstein, au témoignage de Fr. Lang, le fumier reste pendant plusieurs semaines étendu sur les champs, sans qu'on y remarque jamais le moindre inconvénient. Quant à l'enfouissement on a remarqué que, si le fumier est étendu par un temps see, il ne tient pas aussi longtemps dans le sol; s'il pleut pendant que le famier est étendu, cela ne nuit pas à ses effets, seulement il ne faut pas que le fumier soit enfoui mouillé. Il est cependant moins nuisible d'enfouir le fumier mouillé par la pluie que celui qui a longtemps été baigné de mare ou de purin. On doit laisser fouissement immédiat ou tardif du fumier qu'aux fumures ce dernier une huitaine de jours au moins avant de l'enfouir. par deseus.

Un exemple frappant de cette vérité nous est rapporté par Marshall, agronomo anglais. Je m'informai, dit-il, de mon fumier, quelle pratique, il avait suivie pour l'engrais d'une pièce de ble qui avait produit une récolte extraordinaire, et j'obtins pour toute réponsé que le trèfle qui avait précédé avait été fumé en couverture après la première coupe. Comme la pluie avait manqué après cette fumure, elle n'étuit pas parvenue jusqu'aux racines du trèfie, et la seconde conpe était restée tout-à fait ohétive. - Ne devrait on pas conclure de ce fait, centinue Marshall, que les parties nutritives pour les plantes ne s'évaporent pas si facilement qu'on le croit communément, puisque, cette fois, les fortes chalcurs no les avaient pas fait disparaître.

D'après ces faits, il no paraît pas qu'il y nit d'inconvénients à épaudre le fumier sur le sol, lors même qu'il devrait y demourer quolques temps avant d'être enterré; à moins que ce terrain ne soit en pente, et qu'ainsi le famier ne courre le risque d'être lavé et entraîné par les eaux de pluic.

D'après Thaer, c'est un usage très-vicioux et très-nuisible que celui de laisser le fumier sur le sol, en petits tas, tel qu'on le fait en déchargeant les chariots. S'il n'a pas encoro subi sa fermentation, il so décompose avec une grande perte. Les ques les plus actifs du fumier sont entraînés par l'humidité dans le sol au-dessous du tas. De cette manière, lors même qu'on donne ensuite les plus grands soins à bien épandre la partie qui reste sur le sol, souvent, durant plusiours années, les places où les petits tas out été déposés demeurent trop grasses; les plantes s'y laissent tomber ou y versent, quoique tout ce qui les y environne ait la plus chétive apparence. Il faut donc épandre le fumier le plus tôt possible.

Los observations relatées plus haut, ont amené Schwertz à formuler les préceptes suivants applicables tant à l'en-